



Bulletin Officiel

N° 3974 Mardi 8 Novembre 2011

— 16^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES**COMMUNIQUE DE PRESSE**

SOMOCER

2

CARTHAGE CEMENT

2

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOMOCER

3-4

COURBE DES TAUX

4

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

5-6

ANNEXE I**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2011**

SICAV BH OBLIGATAIRE

MAXULA PLACEMENT SICAV

SICAV L'EPARGNANT

SICAV PLUS

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE -SOMOCER

Siège social : Menzel Hayet 5033- Monastir.

Le conseil d'administration de la société SOMOCER porte à la connaissance de ses actionnaires, du public et de l'ensemble de ses partenaires que Monsieur Riadh Ben Khalifa a démissionné de ses fonctions de Directeur Général de la société SOMOCER, démission acceptée et enregistrée par le conseil d'administration de la société.

Cette démission a pris effet à compter de la date du 24 octobre 2011.

Le conseil d'administration a désigné Monsieur Lassaad Chaari, Directeur Général de la société SOMOCER et ce, pour une durée de trois mois.

2011 - AS - 1022

COMMUNIQUE DE PRESEE

CARTHAGE CEMENT

SIEGE SOCIAL: Lot 101, Rue du Lac Annecy Les Berges du Lac 1053Tunis

APPEL A CANDIDATURE

- Conformément à la demande des actionnaires de procéder à une réélection des représentants des petits porteurs au sein du Conseil d'Administration, telle que consignée dans le procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le jeudi 18 août 2011,
- Suite à l'ordonnance sur requête, du Juge Contrôleur de l'administration judiciaire, en date du 18 octobre 2011, autorisant l'Administrateur Judiciaire de convoquer une assemblée générale pour l'élection de nouveaux administrateurs représentant les petits porteurs, conformément au procès verbal de l'AGO du 18 août 2011,

Les postulants aux postes d'administrateur représentant le public sont invités à déposer, au siège de la société, leur candidature accompagnée de toute information utile à ce sujet (CV, lettre de motivation, nombre de titres comportant droit de vote à Carthage Cement et toute autre information jugée utile) :

- ✓ Adresse : Rue du lac Annecy, 1053 Berges du Lac – Tunis
- ✓ Téléphone : +216 71 139 904
- ✓ Fax : +216 71 963 716
- ✓ Email : coordination@carthagecement.com.tn

Les actionnaires majoritaires et anciens (avant OPF) s'abstiendront de voter, conformément à l'engagement pris lors de l'introduction en bourse (paragraphe 2.9.1.1 du prospectus d'introduction).

Les candidatures et informations reçus seront rendues publiques et le vote se déroulera lors d'une Assemblée Générale Ordinaire qui sera convoquée à se tenir à cet effet.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2011 - AS -1021

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE -SOMOCER

Siège social : Menzel Hayet 5033- Monastir

La Société Moderne de Céramique- SOMOCER, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2011

Libellé	3 ^{ème} Trimestre			Cumul du 01-01 au 30-09			Au
	2011	2010	Variation en %	2011	2010	Variation en %	31 12 2010*
En millions de dinars							
1- Chiffre d'Affaires	14,712	14,283	3,00%	50,252	46,84	7,30%	61,792
<i>Local</i>	10,728	8,847	21,30%	35,011	30,025	16,60%	39,281
<i>Autres ventes Locales</i>	1,287	1,369	-6,00%	4,057	4,195	-3,30%	5,709
<i>Total CA Local</i>	12,015	10,216	17,60%	39,068	34,22	14,20%	44,99
<i>Export</i>	2,697	4,067	-33,70%	11,184	12,62	-11,40%	16,802
2- Production	14,628	16,118	-9,20%	47,404	46,967	0,90%	63,046
3- Investissements	3,451	0,292		6,262	0,753		1,737
4- Engagements bancaires		-		54,561	44,534	22,50%	47,638
<i>Dettes à Moyen et Long terme</i>				11,862	7,832	51,50%	10,892
<i>Dettes à Court terme (crédits de gestion, escompte, découverts bancaires)</i>				42,699	36,702	16,30%	36,746

* Chiffres audités

Faits saillants du troisième trimestre 2011

- **Chiffre d'Affaires** de SOMOCER du troisième trimestre (3T) 2011 de 14,712 millions de dinars, en hausse de (+3%) comparé à la même période de 2010 ; Une légère progression due à une performance divergente entre le marché local et celui à l'export.
- **Chiffre d'Affaires Local** du 3T 2011 en hausse de (+21,3%), sous l'effet d'une demande soutenue du marché et d'un mix-produits adapté aux besoins.
- **Chiffre d'Affaires Export** du 3T en baisse de (-33,7%), et ce, en raison d'absence totale de ventes sur le marché libyen, des perturbations qui perdurent en Syrie et d'une baisse momentanée de nos exportations sur le marché Algérien. A cela, nous ajoutons l'effet sur nos exportations, des quelques perturbations logistiques qu'a connu le port de Rades de Tunis.
- **Chiffre d'affaires de SOMOCER** cumulé des neuf premiers mois de 2011 de 50,252 millions de dinars, en hausse de (+7,3%) comparé à la même période de 2010, une progression que SOMOCER compte consolider au cours du dernier trimestre de 2011.
- **Les investissements** engagés par SOMOCER à fin septembre 2011 sont de 6,262 millions de dinars, contre 753 KDT à la même période de 2010.
- **Les engagements bancaires** de SOMOCER s'établissent, à fin septembre 2011 à 54,561 millions de dinars, dont 78,26% sont des engagements à court terme. Ces derniers ont enregistré une augmentation de 16,2% comparé au 31 décembre 2010.

Cette hausse s'explique par l'accroissement de l'escompte clients suite à l'augmentation du chiffre d'affaires local ainsi que par les anticipations engagés sur les crédits à moyen et long terme en cours de mises en place dans le cadre du schéma de financement prévu pour les investissements en cours de réalisation.

Autres informations

1- Le conseil d'administration de SOMOCER, réuni le 12 septembre 2011 a décidé de convoquer les actionnaires pour une Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire pour le 06 octobre 2011, lesquelles assemblées n'ont pas été tenues en raison de la non-conformité à la réglementation du délai de publication de la convocation.

Cette Assemblée Générale Ordinaire a été convoquée en vue de remplacer l'administrateur Dubai Investment Group, n'étant plus actionnaire dans la société, par DH Investors Limited, et d'attribuer à ce dernier deux sièges dans le conseil d'administration de SOMOCER, et ce suite à la demande de ses représentants.

Le 27 septembre 2011, l'actionnaire DH Investors Limited a vendu en blocs la totalité de ses 5 470 644 actions SOMOCER, laquelle transaction a été annulée le vendredi 30 septembre sans que SOMOCER, la société émettrice soit informée du moindre détail sur cette annulation. La transaction a été réalisée en bourse le 03 octobre 2011.

Perdant la qualité d'actionnaire, le projet de remplacement de l'administrateur Dubai Investment Group par l'actionnaire DH Investors Limited, n'a plus lieu d'être (cf : article 17 al.1 des statuts de la société).

La composition actuelle du conseil d'administration de la société ne requiert pas, selon la loi, le remplacement de l'administrateur sortant

2- Par ailleurs, le conseil d'administration, réuni 06 octobre 2011, a décidé de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire, le Mardi 29 Novembre 2011 à 10h à l'hôtel Regency Gammarth, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- a- Augmentation du capital par voie d'incorporation des réserves
- b- Modification de l'article 06 des statuts
- c- Pouvoirs à donner.

3- Le conseil d'administration de SOMOCER a pris connaissance de la déclaration du 06 octobre 2011 de franchissement de seuil à la hausse de 5%, 10% et 20% de la société Zouari Financière de Développement SARL, agissant de concert avec les fonds DUET INNOCAP, DUET OPPORTUNITY, DUET HORIZON, ainsi que les deux sociétés Chaabane Taleb Trading International et IMANES. De concert, la société Zouari Financière de Développement SARL détient à la date de ladite déclaration, 25,51% du capital de SOMOCER.

4- Le conseil d'administration de SOMOCER informe ses actionnaires, le public ainsi que l'ensemble de ses partenaires, qu'il continue, selon les pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale, à administrer la société et qu'il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société, et ce en vue d'assurer son développement et sa pérennité dans l'intérêt de l'ensemble des actionnaires de SOMOCER.

2011 - AS - 1023

AVIS

COURBE DES TAUX DU 08 NOVEMBRE 2011

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	3,366%		
TN0008002487	BTC 52 SEMAINES 28/02/2012		3,635%	
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		3,674%	1 007,367
TN0008002495	BTC 52 SEMAINES 27/03/2012		3,703%	
TN0008002503	BTC 52 SEMAINES 24/04/2012		3,771%	
TN0008002529	BTC 52 SEMAINES 29/05/2012		3,855%	
TN0008002545	BTC 52 SEMAINES 07/08/2012		4,025%	
TN0008002552	BTC 52 SEMAINES 04/09/2012		4,093%	
TN0008002560	BTC 52 SEMAINES 02/10/2012		4,160%	
TN0008002578	BTC 52 SEMAINES 23/10/2012	4,211%		
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,370%	1 007,657
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,613%	1 026,551
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,824%	1 059,433
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,922%	1 080,699
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,167%	1 053,174
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"	5,446%		984,374
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,530%	988,861
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,649%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,802%	1 044,032
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,057%		968,842
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,063%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,071%	966,311
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,181%	1 053,403
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,190%		953,946

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	135,352	138,827	138,866		
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	11,838	12,183	12,185		
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,214	1,247	1,248		
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	32,630	33,660	33,673		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	44,802	46,051	46,065		
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	28/03/08	163,775	162,665	162,507		
7	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS GESTION	28/03/08	669,080	545,233	545,683		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	140,431	132,134	131,789		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,841	126,105	125,971		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,956	114,974	114,903		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	115,164	113,213	113,157		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	109,195	95,101	95,047		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	165,054	155,062	155,208		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,368	99,691	99,861		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	-	102,021	102,022		
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 279,506	1 277,152	1 283,210		
17	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05/02/04	2 218,986	2 172,739	2 200,832		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	107,368	105,985	106,738		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	122,479	111,169	112,202		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	122,906	120,362	121,340		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 153,132	1 178,460	1 180,489		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	129,272	121,814	123,595		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,956	14,419	14,678		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 844,815	5 734,964	5 763,293		
25	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 613,950	6 592,490	6 615,023		
26	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,293	2,200	2,232		
27	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,846	1,827	1,845		
28	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,162	1,106	1,134		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
29	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	31/05/11	4,160	108,201	107,242	107,250
30	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	23/03/11	3,758	104,529	103,849	103,888
31	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/03/11	3,741	105,198	104,679	104,718
32	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/11	3,719	103,030	102,546	102,555
33	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	04/04/11	4,309	103,814	102,717	102,755
34	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/11	3,301	107,102	106,723	106,750
35	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	09/05/11	3,997	103,928	103,231	103,270
36	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/04/11	3,925	103,973	103,359	103,397
37	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	18/04/11	3,882	104,106	103,511	103,553
38	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	30/06/11	3,730	105,976	105,033	105,068
39	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	16/05/11	4,000	102,920	102,038	102,072
40	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/11	4,067	104,302	103,614	103,655
41	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/11	3,622	104,065	103,413	103,446
42	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	19/05/11	3,588	106,546	106,074	106,128
43	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	11/04/11	3,798	106,200	105,328	105,377
44	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/11	2,720	102,642	102,459	102,489
45	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	27/04/11	3,597	102,948	102,271	102,305
46	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	27/05/11	3,910	104,540	103,705	103,742
47	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	16/05/11	3,915	102,457	101,841	101,881
48	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	25/05/11	6,167	106,156	102,780	102,812

TITRES OPCVM**TITRES OPCVM****TITRES OPCVM****TITRES OPCVM**

49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/11	3,415	104,166	103,327	103,358
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	16/05/11	3,963	102,745	101,988	102,026
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	05/05/11	3,774	104,552	103,719	103,756
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	27/05/11	3,497	104,763	104,178	104,211
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/05/11	3,291	102,001	101,517	101,553
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/11	0,370	10,536	10,463	10,466
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	23/05/11	4,084	104,067	103,084	103,122
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	100,000	102,194	102,227
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	4,185	102,112	101,001	101,080
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	31/05/11	0,880	75,602	75,704	75,679
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	2,808	155,524	147,999	147,598
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	31,572	1 553,686	1 467,314	1 464,157
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	18/04/11	2,720	112,581	114,412	114,343
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	18/04/11	1,563	116,359	116,198	116,272
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	09/05/11	0,755	95,575	90,544	90,626
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/11	0,375	16,523	16,271	16,261
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/04/11	4,334	277,442	270,306	270,187
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	16/05/11	2,012	51,249	46,675	46,677
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	28/05/10	0,184	2 257,144	2 370,341	2 373,896
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	12/05/11	1,386	78,987	79,310	79,344
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	10/05/11	1,293	58,113	58,060	58,097
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	25/05/11	1,516	103,331	101,856	101,802
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/05/11	1,992	113,779	111,681	111,558
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/05/11	0,115	110,018	104,316	104,105
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/11	0,210	11,692	11,704	11,706
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/11	0,160	12,686	12,698	12,696
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/11	0,030	16,636	17,020	17,014
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/11	0,270	17,197	16,988	16,971
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/11	0,102	12,356	11,934	11,922
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	-	10,060	10,061
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	-	10,062	10,062
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	-	10,062	10,063
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,681	131,919	124,837	124,751
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,058	127,744	123,215	123,191
83	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	-	-	-	10,214	10,219
84	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	28/04/11	0,942	128,457	118,130	118,024
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	27/05/11	0,137	20,621	19,619	19,611
86	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	-	104,877	104,130
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	-	105,026	105,227
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
88	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	08/06/11	3,925	102,358	98,371	98,639
89	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	-	-	-	104,863	106,203
90	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	18/04/11	3,064	150,176	141,557	143,167
91	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	06/06/11	0,045	10,417	10,333	10,421
92	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	1,870	123,909	112,701	114,195
93	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	3,135	117,002	113,144	113,651
94	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	100,000	101,755	102,331
95	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	100,000	101,065	101,882
96	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,011	184,646	183,203	184,476
97	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,195	162,241	163,515	164,529
98	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	2,611	140,166	141,681	142,165
99	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	30/05/11	177,508	10 740,784	9 956,333	10 049,883
100	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	192,968	198,461	200,458
101	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	109,114	134,294	134,779
102	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 439,547	1 479,176	1 510,247
103	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	-	104,861	105,270
104	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	107,049	96,811	98,326
105	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	107,735	112,200	113,657
106	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/11	71,780	10 395,971	10 174,295	10 205,551

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE SICAV BH OBLIGATAIRE
ARRETEE AU 30/09/2011**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2011.

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société « SICAV BH OBLIGATAIRE » arrêté au 30 Septembre 2011.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 30 Septembre 2011, établis conformément aux Normes Comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission conformément aux normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

1/ Le solde de poste « créances d'exploitation » s'élève au 30 Septembre 2011 à 105 840 Dinars. Il comprend la dernière échéance en principal et en intérêts du 01 Juin 2011 de l'emprunt obligataire « HOURIA 2000 », qui demeure impayée à la date d'émission de ce rapport.

Selon les informations disponibles, la banque garante de cet emprunt a refusé le règlement de cette échéance et elle a engagé une action de résiliation du plan de redressement homologué par le tribunal, motivé par le non respect par l'administrateur judiciaire dudit plan. Il est actuellement très incertain d'anticiper sur le sort final de cette affaire et aucune dépréciation de cette créance n'a été constituée dans les états financiers pour couvrir le risque de défaut de paiement.

2/ Les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent détenir plus de 10% d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur, sauf s'il s'agit de l'Etat, des collectivités locales ou de valeurs mobilières garanties par l'Etat. A ce titre, il est à signaler que nos travaux de vérification ont été limités par le fait que les informations disponibles ne nous permettent pas la vérification du respect de ce ratio concernant les placements en billets de trésorerie et certificats de dépôt.

3/ La société « SICAV BH OBLIGATAIRE » emploi 16,52 % de son actif en titres émis (Emprunts Obligataires BH) ou titres garantis (Emprunts Obligataires et Billets de Trésorerie) par la « BANQUE DE L'HABITAT », ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 10% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif. A cet effet, le Conseil du Marché Financier a adressé à la « SIFIB », gestionnaire de la société « SICAV BH OBLIGATAIRE », une lettre en date du 11 Octobre 2011 en vue de régulariser sans délai cette situation conformément à la réglementation en vigueur.

4/ Le système d'information de la société « SICAV BH OBLIGATAIRE » ne procède pas à l'actualisation automatique des intérêts à percevoir sur les emprunts obligataires compte tenu de l'évolution du taux du marché monétaire. Ainsi, le montant des intérêts sur les emprunts avec un taux d'intérêt indexé sur le TMM, est surévalué au 30 septembre 2011 de 14 Mille Dinars.

Sur la base de notre examen limité et sous réserve de l'incertitude portant sur la recouvrabilité de la dernière échéance de l'emprunt « HOURIA 2000 » décrite au point 1 et en dehors des observations formulées au niveau des points 2,3 et 4, nous n'avons pas relevé d'autres faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « SICAV BH OBLIGATAIRE » arrêtés au 30 Septembre 2011, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 30 Septembre 2011.

Le commissaire aux comptes:

**P/CMC – DFK International
Wadii TRABELSI**

BILAN
arrêté au 30/09/2011
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Notes	30/09/2011	30/09/2010	31/12/2010
ACTIF				
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	80 143 924	67 435 343	73 471 382
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés				
b - Obligations et Valeurs assimilées		78 665 772	65 745 436	71 837 511
c - Autres Valeurs		1 478 151	1 689 907	1 633 871
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		46 502 033	44 658 753	31 487 880
a - Placements monétaires	3-3	27 076 158	18 726 248	13 692 316
b - Disponibilités		19 425 875	25 932 504	17 795 564
AC 3 - Créances d'exploitation		105 840	-	-
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		126 751 796	112 094 096	104 959 262
PASSIF				
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-6	138 718	127 530	126 125
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-7	441 892	515 735	473 246
TOTAL PASSIF		580 610	643 266	599 371
ACTIF NET				
CP 1 -Capital	3-5	122 491 934	108 231 196	100 372 045
CP 2 - Sommes distribuables		3 679 253	3 219 634	3 987 845
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		926	33	31
b - Sommes distribuables de l'exercice		3 678 327	3 219 601	3 987 815
ACTIF NET		126 171 186	111 450 830	104 359 890
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		126 751 796	112 094 096	104 959 262

ETAT DE RESULTAT
arrêté au 30/09/2011
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Notes	Période du 01/07/2011 au 30/09/2011(*)	Période du 01/01/2011 au 30/09/2011(*)	Période du 01/07/2011 au 30/09/2011(*)	Période du 01/01/2010 au 30/09/2010(*)	Période du 01/01/2010 au 31/12/2010(*)
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	874 717	2 559 396	756 544	2 176 361	3 000 490
a - Dividendes						
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		858 099	2 506 380	736 450	2 119 440	2 925 178
c - Revenus des autres valeurs		16 618	53 016	20 094	56 922	75 312
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	498 475	1 228 950	491 154	1 389 633	1 794 762
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 373 192	3 788 346	1 247 698	3 565 995	4 795 252
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-8	138 133	380 061	126 945	360 445	485 688
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 235 059	3 408 285	1 120 753	3 205 550	4 309 564
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	-	-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-9	45 096	126 430	45 445	121 751	159 788
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 189 964	3 281 855	1 075 308	3 083 798	4 149 776
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		226 941	396 472	73 889	135 803	-161 961
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1 416 905	3 678 327	1 149 197	3 219 601	3 987 815
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		- 226 941	- 396 472	- 73 889	- 135 803	161 961
* Variation des +/- valeurs potentielles sur titres		- 13 954	- 28 760	- 7 526	- 22 169	- 29 694
* +/- valeurs réalisées sur cession des titres		-	-	-	-	-
* Frais de négociation		-	-	-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 176 010	3 253 095	1 067 782	3 061 630	4 120 082

(*)La société a reclassé les produits des agios créditeurs de la rubrique « autres produits » à celle de « Revenus des placements monétaires » et par conséquent les données comparatives ont été retraitées.

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

arrêté au 30/09/2011

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Période du 01/07/2011 au 30/09/2011	Période du 01/01/2011 au 30/09/2011	Période du 01/07/2010 au 30/09/2010	Période du 01/01/2010 au 30/09/2010	Exercice 2010
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>					
a - Résultat d'exploitation	1 189 964	3 281 855	1 075 308	3 083 798	4 149 776
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	- 13 954	- 28 760	- 7 526	- 22 169	-29 694
c - +/- values réalisées sur cession de titres	-	-	-	-	-
d - Frais de négociation de titres	-	-	-	-	-
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	4 172 634	-	4 151 372	4 151 372
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>					
a - Souscriptions	42 568 417	99 506 843	28 975 608	103 302 905	143 801 691
* Capital	42 149 600	97 922 800	28 682 900	101 381 100	141 151 200
* Régularisation des sommes non distrib.	- 617 973	- 1 426 847	- 410 834	- 1 444 582	-2 016 556
* Régularisations des sommes distrib.	1 036 789	3 010 889	703 541	3 366 386	4 667 047
b - Rachats	32 816 282	76 776 008	24 632 123	96 233 770	144 881 947
* Capital	32 482 300	75 445 900	24 351 500	94 298 500	142 035 000
* Régularisation des sommes non distrib.	- 475 795	- 1 098 595	- 349 028	- 1 343 342	-2 030 091
* Régularisation des sommes distrib.	809 777	2 428 703	629 650	3 278 612	4 877 038
VARIATION DE L'ACTIF NET	10 928 144	21 811 296	5 411 267	5 979 393	-1 111 547
<u>AN 4 - Actif Net</u>					
a - En début de période	115 243 041	104 359 890	106 039 563	105 471 437	105 471 437
b - En fin de période	126 171 186	126 171 186	111 450 830	111 450 830	104 359 890
<u>AN 5 - Nombre de parts</u>					
a - En début de période	1 146 509	1 018 413	1 054 763	1 027 251	1 027 251
b - En fin de période	1 243 182	1 243 182	1 098 077	1 098 077	1 018 413
VALEUR LIQUIDATIVE	101,491	101,491	101,496	101,496	102,473
AN 6 TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3,84%	3,83%	3,80%	3,79%	3,79%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtés au 30 / 09 / 2011

(Unité en Dinars Tunisiens)

1 - Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30/09/2011, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titre à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs similaires admises et non admises à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition lorsqu'ils n'ont pas fait l'objet depuis leur acquisition, de transaction ou de cotation à un prix différent. Ils sont évalués à la valeur de marché lorsqu'ils ont fait l'objet de transaction ou de cotation à une date récente.

La « SICAV BH OBLIGATAIRE » a procédé le 20 Mai 2005, au changement de la méthode d'évaluation des obligations. Selon la nouvelle méthode, les obligations sont toujours évaluées à leur coût d'acquisition sans tenir compte du cours boursier.

Les placements en Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont évalués à leur coût d'acquisition ajusté du montant de l'amortissement de la décote ou de la prime jusqu'à l'échéance.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3 - Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat**3 - 1 Note sur le portefeuille - titres**

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2011, à 80 143 924 Dinars, contre un solde de 67 435 343 Dinars au 30/09/2010. L'état du portefeuille titre ainsi que la note à long terme au 30 septembre 2011, se détaille ainsi :3

Désignation	Qté	Coût de revient	V. au 30/09/2011	Garant	% Actif
Obligations Sté , BTA et FCC		78 619 433	80 143 924		63,23%
BTA	10 600	10 600 000	10 930 239		8,62%
BTA 6% Mars 2012	600	600 000	615 781	ETAT	0,49%
BTA7,5% Avril 2014 (*)	9500	9 500 000	9 802 162	ETAT	7,73%
BTA 5,50% Mars 2019 (*)	500	500 000	512 296	ETAT	0,40%
Obligations Sté	797000	66 550 550	67 735 534		53,44%
AIL 2010-1	8000	640 000	652 926	BBB+	0,52%
AMEN BANK 2009 (A)	20000	1 733 200	1 733 406	AMEN BANK	1,37%
AMEN BANK 2009 (B)	15000	1 299 900	1 300 055	AMEN BANK	1,03%
AMEN BANK 2010	40000	3 733 200	3 746 936	AMEN BANK	2,96%
AMEN BANK 2011/1	40000	4 000 000	4 002 667	AMEN BANK	3,16%
ATB 2007/1	20000	1 680 000	1 711 255	ATB	1,35%
ATL 2008/1	5000	200 000	203 523	BBB	0,16%
ATL 2006/1	25000	1 000 000	1 015 344	BBB	0,80%
ATL 2007/1	25000	500 000	502 202	BBB	0,40%
ATL 2009/3	25000	2 000 000	2 061 781	BBB	1,63%
ATL 2010-1 (5 ans Tx Variable)	10000	800 000	804 940	BBB	0,64%
ATTIJARI BANK 2010	12000	1 200 000	1 235 831	Attijari Bank	0,98%
ATTIJARI LEASING 2010-1	15000	1 200 000	1 202 342	BB+	0,95%
ATTIJARI LEASING SUB 2009	7500	750 000	772 512	BBB+	0,61%
BH 2009	75000	7 500 000	7 738 718	BH	6,11%
BH SUB 2007	10000	800 000	830 202	BH	0,65%
BNA 2009	25000	2 166 650	2 212 039	BNA	1,75%
BTE 2009	30000	2 400 000	2 404 407	BTE	1,90%
BTE 2010 (A) 10 ANS TX VAR	7000	630 000	631 018	BTE	0,50%
BTK 2009 (C)	15000	1 399 950	1 435 772	BTK	1,13%
BTKD 2006	20000	400 000	415 726	BTK	0,33%
CHO 2009	7000	700 000	727 053	BIAT	0,57%
CHO-2009	2000	200 000	206 702	BIAT	0,16%
CIL 2009/2	7500	450 000	450 846	BBB	0,36%
CIL 2010/2	30000	3 000 000	3 117 337	BBB	2,46%
CIL 2011/1 FX	5000	500 000	513 742	BBB	0,41%
CIL 2011/1 VAR	5000	500 000	513 093	BBB	0,40%
E S AMEN BANK 2008	7500	637 500	650 508	A B	0,51%
HL 2009/1	7500	450 000	453 111	BB+	0,36%
HL 2009/2	10000	600 000	600 433	BB+	0,47%
HL 2010/2	30000	3 000 000	3 110 732	BB+	2,45%
HL 2010-1	10000	800 000	809 786	BB+	0,64%
MEUBLATEX 2008 TR A	5000	500 000	502 007	BH	0,40%
MEUBLATEX 2008 TR F	5000	500 000	502 007	BTL	0,40%
MEUBLATEX INDUST. 2010 (A)	4000	400 000	407 460	A B	0,32%

Désignation	Qté	Coût de revient	V. au 30/09/2011	Garant	% Actif
PANOBOIS 2007	5000	400 000	409 916	BTE	0,32%
STB 2008/1	5000	406 250	413 754	STB	0,33%
STB 2008/2	25000	2 187 500	2 257 620	STB	1,78%
STB 2010/1 (B)	20000	1 866 600	1 908 118	STB	1,51%
STM 2007	12000	720 000	721 023	BTE	0,57%
TL 2007-1	15000	600 000	623 763	BBB+	0,49%
TUNISIE LEASING 2009-2	5000	400 000	408 334	BBB+	0,32%
TUNISIE LEASING 2010-2	15000	1 500 000	1 556 195	BBB+	1,23%
TUNISIE LEASING 2011-2	30000	3 000 000	3 005 868	BBB+	2,37%
UIB 2009 TRANCHE A	20000	1 600 000	1 613 992	UIB	1,27%
UIB 2009 TRANCHE B	30000	2 599 800	2 623 618	UIB	2,07%
UIB 2011-1	30000	3 000 000	3 014 913	UIB	2,38%
FCC	3 000	1 468 883	1 478 151		1,17%
FCC 2 BIAT P2	1000	1 000 000	1 005 898	AAA	0,79%
FCC BIAT P1	1600	68 883	69 811	AAA	0,06%
FCC BIAT P2	400	400 000	402 443	AAA	0,32%

(*) Le 18 Juillet 2011, la société a constaté un amortissement exceptionnel sur les primes des BTA d'environ 10 000 Dinars. Cet amortissement a été contrebalancé par la comptabilisation des agios créditeurs sur le compte courant bancaire.

Les entrées du portefeuille titres au cours du 3^{ème} trimestre 2011, concernent les souscriptions aux emprunts obligataires pour un montant total de 10 000 000 Dinars.

Les sorties du portefeuille titres au cours du 3^{ème} trimestre 2010, concernent les remboursements des obligations de sociétés échues, les remboursements des « BTA », ainsi que les parts des fonds communs de créances pour un montant total de 3 063 572 Dinars.

3-2 Note sur les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent 874 717 Dinars pour la période allant du 01/07/2011 au 30/09/2011, contre 756 544 Dinars du 01/07/2010 au 30/09/2010, et se détaillent ainsi :

Libellé	Troisième trimestre 2011	30/09/2011	Troisième trimestre 2010	30/09/2010	31/12/2010
-Revenus des obligations	707 884	2 048 649	579 974	1 657 368	2 306 631
- Revenus des BTA	150 215	457 731	156 476	462 071	618 547
- Revenus des FCC (*)	16 618	53 016	20 094	56 922	75 312
Total	874 717	2 559 396	756 544	2 176 361	3 000 490

(*) FCC : Fonds Communs de Créances

3-3 Note sur les placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2011 à 27 076 158 Dinars se détaillant comme suit :

Désignation	Qté	Coût de Revient	Valeur au 30/09/2011	% Actif	Garant / Note
Certificats de dépôts	11	5 495 653	5 499 212	4,34%	BH
Billet de trésorerie ML	20	955 816	979 960	0,77%	F2
Billet de trésorerie ML	50	2 389 541	2 439 036	1,92%	F2
Billet de trésorerie ML	30	1 433 724	1 461 973	1,15%	F2
Billet de trésorerie ML	40	1 910 182	1 923 188	1,52%	F2
Billet de trésorerie ML	20	958 731	959 859	0,76%	F2
Billet de trésorerie ML	40	1 910 182	1 941 348	1,53%	F2
BT2904/290416SIH Mouradi	1000	1 000 000	1 022 389	0,81%	BH
BT2904/2904516SPT Mahdia	1000	1 000 000	1 022 389	0,81%	BH

BT0203/020314SIH El Mouradi	2000	2 000 000	2 061 533	1,63%	BH
BT0203/020314ST El Mouradi	500	500 000	515 383	0,41%	BH
BT0404/040413SIH El Mouradi	1000	1 000 000	1 026 000	0,81%	BH
BT2202/220215SHM GOLF	1000	1 000 000	1 031 922	0,81%	BH
BT2202/220215SITS	1000	1 000 000	1 031 922	0,81%	BH
BT2812/281214SIH El Mouradi	2000	2 000 000	2 080 022	1,64%	BH
BT2812/281214STM	2000	2 000 000	2 080 022	1,64%	BH
Total		26 553 830	27 076 158	21,36%	

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/07/2011 au 30/09/2011, à 498 475 Dinars contre 491 154 Dinars pour la période allant du 01/07/2010 au 30/09/2010, et représente le montant des intérêts courus sur les billets de trésorerie, certificats de dépôts, et comptes à terme :

Libellé	Troisième trimestre 2011	30/09/2011	Troisième trimestre 2010	30/09/2010	31/12/2010
Intérêts des comptes à terme	149 939	443 783	274 733	663 462	884 188
Intérêts des billets de trésorerie	265 260	673 972	199 696	629 470	824 188
Intérêts des certificats de dépôt	83 276	111 195	16 725	96 701	86 386
Total	498 475	1 228 950	491 154	1 389 633	1 794 762

3-5 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période se détaillent ainsi :

Libellés	30/09/2011	30/09/2010
Capital au 1^{er} Janvier		
Montant	100 372 045	101 272 004
Nombre de titres	1 018 413	1 027 251
Nombre d'actionnaires	764	659
Souscriptions réalisées		
Montant (nominal)	97 922 800	101 381 100
Régul. des sommes non distribuables	-1 426 847	-1 444 582
Nombre de titres émis	979 228	1 013 811
Rachats effectués		
Montant (nominal)	75 445 900	94 298 500
Régul. des sommes non distribuables	-1 098 595	-1 343 342
Nombre de titres émis	754 459	942 985
Autres effets sur le capital		
Moins values potentielles sur titres	-28 760	-22 169
Capital au 30 Septembre		
Montant	122 491 934	108 231 196
Nombre de titres	1 243 182	1 098 077
Nombre d'actionnaires	812	770

3-6 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2011, 138 718 à Dinars contre 127 530 Dinars au 30/09/2010, et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2011	30/09/2010	31/12/2010
Rémunération du gestionnaire à payer	137 835	126 648	124 945
Rémunération du dépositaire à payer	883	882	1180
Total	138 718	127 530	126 125

3-7 Autres créditeurs divers :

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2011, 441 892 à Dinars contre 515 735 Dinars au 30/09/2010, et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2011	30/09/2010	31/12/2010
Jetons de présence	11 219	12 500	12 500
Actionnaires et porteurs de parts	400 140	474 657	426 131
Etat retenues à la source	53	53	53
Honoraires du commissaire aux comptes	18 931	17 554	23 953
Redevances CMF à régler	10 135	9 290	9 276
TCL à payer	1 114	1381	1033
Autres rémunérations	300	300	300
Total	441 892	515 735	473 246

3-8 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire et du gestionnaire calculé conformément aux dispositions des conventions de dépôt et de gestion conclues par la « SICAV BH OBLIGATAIRE ». Les charges de gestion de la période allant du 01/07/2011 au 30/09/2011 s'élèvent à 138 133 Dinars contre 126 945 Dinars du 01/07/2010 au 30/09/2010 et se détaillent comme suit :

Libellé	Troisième trimestre 2011	30/09/2011	Troisième trimestre 2010	30/09/2010	31/12/2010
Rémunération du gestionnaire	137 836	379 179	126 648	359 562	484 508
Rémunération du dépositaire	297	883	297	883	1 180
Total	138 133	380 061	126 945	360 445	485 688

3-9 Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que les rémunérations d'intermédiaires et honoraires, les jetons de présence, la T.C.L. et la rémunération mensuelle du Président de Conseil. Les autres charges s'élèvent du 01/07/2011 au 30/09/2011, à 45 096 Dinars contre 45 445 Dinars du 01/07/2010 au 30/09/2010, et se détaille comme suit :

Libellé	Troisième trimestre 2011	30/09/2011	Troisième trimestre 2010	30/09/2010	31/12/2010
Redevances CMF	30 751	84 619	28 254	80 242	108 120
Honoraires du commissaire aux comptes	6 038	17 908	5 916	16 384	22 783
Jetons de présence (*)	3 781	11 219	6 759	12 500	12 500
Rémunération du Président du Conseil	1 058	3 176	1 059	3 175	4 235
T.C.L	3 426	9 440	3 380	9 340	12 042
Autres charges	42	68	78	110	108
Total	45 096	126 430	45 445	121 751	159 788

(*) Le Conseil d'Administration tenu le 08/07/2010 a décidé le changement de la méthode d'abonnement des charges au titre des jetons de présence. la nouvelle méthode consiste à fixer le montant des jetons de présence à payer (2500 Dinars brut par administrateur) et de l'étaler tout au long de l'année.

4- Créances d'exploitation :

Ce montant est relatif à la dernière annuité de l'emprunt obligataire « HOURIA 2000 », qui s'élève en principal et en intérêts à 105 840 Dinars et dont l'échéance est le 01 Juin 2011. cette échéance demeure non encaissée à ce jour. Par correspondance adressée par la STB (Banque garante de l'emprunt) en date de 09 Juin 2011, cette dernière a refusé le règlement de cette échéance et elle a engagé une action de résiliation du plan de redressement homologué par le tribunal, motivé par le non respect par l'administrateur judiciaire dudit plan.

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE MAXULA PLACEMENT SICAV
ARRETEE AU 30/09/2011**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2011.

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 26 décembre 2009 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «Maxula Placement SICAV» pour la période allant du 1^{er} Juillet au 30 Septembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 3.315.496, un actif net de D : 3.307.661 et un bénéfice de la période de D : 23.821.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «Maxula Placement SICAV» comprenant le bilan arrêté au 30 Septembre 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « Maxula Placement SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2011, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 25 octobre 2011

**Le Commissaire aux Comptes
Mustapha MEDHIOUB**

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2011
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/09/2011	30/09/2010	31/12/2010
Portefeuille-titres	4	2 509 700	1 775 722	2 316 359
Obligations et valeurs assimilées		2 370 489	1 766 112	2 206 464
Tires des Organismes de Placement Collectif		139 211	9 610	109 895
Placements monétaires et disponibilités		466 344	855 906	949 775
Placements monétaires	5	466 647	855 885	949 600
Disponibilités		(303)	21	175
Créances d'exploitation	8	339 452	8	36 453
TOTAL ACTIF		3 315 496	2 631 636	3 302 587
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	9	7 558	6 134	6 354
Autres créditeurs divers	10	277	172 478	102 584
TOTAL PASSIF		7 835	178 612	108 938
ACTIF NET				
Capital	13	3 227 848	2 405 236	3 108 966
Sommes distribuables				
Sommes distribuable de l'exercice clos		61	-	-
Sommes distribuables de la période		79 752	47 788	84 683
ACTIF NET		3 307 661	2 453 024	3 193 649
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		3 315 496	2 631 636	3 302 587

ETAT DE RESULTAT						
(Montants exprimés en dinars tunisiens)						

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/07 au 30/09/2011	Période du 01/01 au 30/09/2011	Période du 01/07/2010 au 30/09/2010	Période du 28/12/2009 au 30/09/2010	Année 2010
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	23 821	80 128	19 028	42 832	66 174
Résultat d'exploitation	23 786	86 706	19 218	45 402	69 201
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	900	(5 460)	1 845	(676)	(1 133)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	(865)	(1 114)	(2 035)	(1 894)	(1 894)
Frais de négociation de titres	-	(4)			-
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(93 334)	-	-	-
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(834 055)	127 218	(274 498)	1 410 192	2 127 475
Souscriptions					
- Capital	4 554 728	11 224 935	4 181 900	13 165 400	18 447 800
- Régularisation des sommes non distribuables	(8 867)	(12 803)	(2 049)	(445)	(3 985)
- Régularisation des sommes distribuables	97 586	290 967	69 001	133 080	257 905
Rachats					
- Capital	(5 375 838)	(11 099 725)	(4 451 300)	(11 758 800)	(16 336 600)
- Régularisation des sommes non distribuables	10 461	13 053	2 197	1 651	4 778
- Régularisation des sommes distribuables	(112 125)	(289 209)	(74 247)	(130 694)	(242 423)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(810 234)	114 012	(255 470)	1 453 024	2 193 649
ACTIF NET					
En début de période	4 117 895	3 193 649	2 708 494	1 000 000	1 000 000
En fin de période	3 307 661	3 307 661	2 453 024	2 453 024	3 193 649
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	40 582	31 112	26 760	10 000	10 000
En fin de période	32 365	32 365	24 066	24 066	31 112
VALEUR LIQUIDATIVE	102,199	102,199	101,929	101,929	102,650
TAUX DE RENDEMENT	0,72%	2,21%	0,71%	1,93%	2,65%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2011

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

MAXULA PLACEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 28 décembre 2009 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 30 décembre 2008.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA PLACEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2011, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2011, à D : 2.509.700, et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2011	% Actif net
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		2 332 175	2 370 489	71,67%
<u>Obligations</u>				
Obligations AIL 2010-1 au taux de 5,25%	1 500	120 000	122 424	3,70%
Obligations STB 2010-1 au taux de 5,3%	2 000	186 660	190 811	5,77%
Obligations TLG 2009-2 au taux de 5,125%	2 000	160 000	163 334	4,94%
Obligations TLG 2011-1 au taux de TMM+0,9%	1 400	140 000	141 872	4,29%
Obligations HL 2010-1 au taux de 5,25%	1 500	120 000	121 446	3,67%
Obligations HL 2010-2 au taux de 5,45%	1 000	100 000	103 691	3,13%
Obligations MEUBLATEX INDUSTRIES 2010-B au taux de 5,40%	500	50 000	50 933	1,54%
Obligations MEUBLATEX INDUSTRIES 2010-C au taux de 5,40%	2 500	250 000	254 662	7,70%
Obligations AMEN BANK 2010 au taux de TMM+0,85%	1 000	93 330	93 669	2,83%
Obligations CIL 2010-1 au taux de TMM+0,75%	2 000	160 000	161 160	4,87%
Obligations ATTIJARI BANK 2010 au taux de TMM+0,6%	1 000	100 000	102 948	3,11%
Obligations ELWIFACK LEASING 2010 au taux de TMM+0,775%	1 200	120 000	123 673	3,74%
Obligations UIB 2011-1 au taux de 6,3%	2 000	200 000	200 992	6,08%

Bons du trésor assimilables				
BTA 04-2014-7,5%	90	96 210	97 323	2,94%
BTA 07-2014-8,25%	5	5 475	5 395	0,16%
BTA 05-2022-6,9%	400	430 500	436 156	13,19%
Titres des Organismes de Placement Collectif		141 130	139 211	4,21%
Actions SICAV				
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	1 351	141 130	139 211	4,21%
Total		2 473 305	2 509 700	75,88%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2011 à D : 466.647 et se détaille comme suit:

<i>Désignation du titre</i>	<i>Valeur nominale</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 30/09/2011</i>	<i>% Actif net</i>
Dépôt à vue		465 510	466 647	14,11%
Banque Nationale Agricole		465 510	466 647	14,11%
Total général		465 510	466 647	14,11%

Note 6 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 25.200 pour la période allant du 01.07 au 30.09.2011 contre D : 17.744 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 3 2011	Trimestre 3 2010
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	18 271	13 472
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts (BTA)	6 929	4 272
TOTAL	25 200	17 744

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.07 au 30.09.2011 à D : 7.071 contre D : 8.358 pour la même période de l'exercice précédent, et représente le montant des intérêts courus sur les dépôts à vue et les certificats de dépôt et se détaille comme suit :

	Trimestre 3 2011	Trimestre 3 2010
Intérêts des dépôts à vue	5 339	4 141
Intérêts des certificats de dépôt	1 732	4 217
TOTAL	7 071	8 358

Note 8 : Créances d'exploitation

Ce poste totalise au 30 septembre 2011 un montant de D : 339.452, et englobe exclusivement le solde des souscriptions et des rachats des journées du 29 et 30 septembre 2011.

Note 9 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30 Septembre 2011 à D : 7.558 contre D : 6.134 au 30.09.2010 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	<u>30/09/2011</u>	<u>30/09/2010</u>
Maxula Bourse	5 067	4 112
Banque Nationale Agricole	2 491	2 022
Total	7 558	6 134

Note 10 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2011 à D : 277 contre D : 172.478 au 30.09.2010 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2011</u>	<u>30/09/2010</u>
Solde des souscriptions et des rachats de la journée du 30 Septembre	-	171 632
Redevance du CMF	253	230
Retenue à la source sur commissions	-	593
TCL	24	23
Total	277	172 478

Note 11 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.07 au 30.09.2011 à D : 7.558 contre D : 6.134 pour la même période de l'exercice précédent, et représente les commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elles se détaillent comme suit :

	<u>30/09/2011</u>	<u>30/09/2010</u>
Commission de gestion	5 067	4 112
Commission de dépôt et de distribution	2 491	2 022
Total	7 558	6 134

Note 12 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01.07 au 30.09.2011 à D : 927 contre D : 750 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	<u>30/09/2011</u>	<u>30/09/2010</u>
Redevance du CMF	845	685
TCL	81	65
Autres	1	-
Total	927	750

Note 13 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} Janvier au 30 Septembre 2011, se détaillent comme suit :

Capital 31-12-2010

Montant	3 108 966
Nombre de titres	31 112
Nombre d'actionnaires	426

Souscriptions réalisées

Montant	11 224 935
Nombre de titres émis	112 330
Nombre d'actionnaires nouveaux	371

Rachats effectués

Montant	(11 099 725)
Nombre de titres rachetés	(111 077)
Nombre d'actionnaires sortants	(442)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(5 460)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	(1 114)
Régularisation des sommes non distribuables	250
Frais de négociation de titres	(4)

Capital au 30-09-2011

Montant	3 227 848
Nombre de titres	32 365
Nombre d'actionnaires	355

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE SICAV L'EPARGNANT
ARRETEE AU 30/09/2011**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2011.

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 07 Avril 2009 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV L'EPARGNANT» pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 511.345.536, un actif net de D : 510.866.207 et un bénéfice de la période de D : 4.749.708.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «SICAV L'EPARGNANT », comprenant le bilan au 30 septembre 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « SICAV L'EPARGNANT », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 septembre 2011, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

4. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les emplois en titres émis par la « STB » représentent, à la fin de la période, 15,25% de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Le commissaire aux comptes :

FINOR

Fayçal DERBEL

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2011
(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30/09/2011	30/09/2010	31/12/2010
Portefeuille-titres	4	371 122 409	362 415 526	371 499 478
Obligations et valeurs assimilées		353 729 872	344 166 985	353 333 651
Titres OPC		17 392 537	18 248 541	18 165 827
Placements monétaires et disponibilités		139 549 436	170 456 575	112 333 587
Placements monétaires	5	139 459 466	170 161 106	111 975 131
Disponibilités		89 970	295 469	358 456
Créances d'exploitation	9	673 691	523 321	3 769
TOTAL ACTIF		511 345 536	533 395 422	483 836 834
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	8	479 329	484 985	476 782
TOTAL PASSIF		479 329	484 985	476 782
ACTIF NET				
Capital	11	495 670 333	517 248 690	464 715 929
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		2 556	2 883	2 592
Sommes distribuables de l'exercice en cours		15 193 318	15 658 864	18 641 531
ACTIF NET		510 866 207	532 910 437	483 360 052
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		511 345 536	533 395 422	483 836 834

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

		<i>Note</i>	<i>Période du 01/07</i>	<i>Période du 01/01</i>	<i>Période du 01/07</i>	<i>Période du 01/01</i>	<i>Année</i>
			<i>au 30/09/2011</i>	<i>au 30/09/2011</i>	<i>au 30/09/2010</i>	<i>au 30/09/2010</i>	<i>2010</i>
Revenus du portefeuille-titres	6		4 313 487	13 580 552	4 104 435	12 449 891	16 738 810
Revenus des obligations et valeurs assimilées			4 298 055	12 853 103	4 089 086	11 911 853	16 169 495
Revenus des titres OPC			15 432	727 449	15 349	538 038	569 315
Revenus des placements monétaires	7		1 217 367	3 712 331	1 386 117	3 557 887	5 051 679
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS			5 530 854	17 292 883	5 490 552	16 007 778	21 790 489
Charges de gestion des placements	10		(740 861)	(2 195 729)	(747 949)	(2 056 694)	(2 822 796)
REVENU NET DES PLACEMENTS			4 789 993	15 097 154	4 742 603	13 951 084	18 967 693
Autres produits			632	11 772	-	-	-
Autres charges			-	(6)	-	-	(26)
RESULTAT D'EXPLOITATION			4 790 625	15 108 920	4 742 603	13 951 084	18 967 667
Régularisation du résultat d'exploitation			(84 040)	84 398	1 068 549	1 707 780	(326 136)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE			4 706 585	15 193 318	5 811 152	15 658 864	18 641 531
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)			84 040	(84 398)	(1 068 549)	(1 707 780)	326 136
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres			(26 667)	(765 641)	(22 494)	(551 722)	(598 517)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres			(14 250)	(16 450)	253 000	190 131	190 131
Frais de négociation			-	-	-	(397)	(397)
RESULTAT DE LA PERIODE			4 749 708	14 326 829	4 973 109	13 589 096	18 558 884

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

					(Montants exprimés en euros)				
					<i>Période du 1/07 au 30/09/2011</i>	<i>Période du 1/01 au 30/09/2011</i>	<i>Période du 1/07 au 30/09/2010</i>	<i>Période du 1/01 au 30/09/2010</i>	<i>Année 2010</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION					4 749 708	14 326 829	4 973 109	13 589 096	18 558 884
Résultat d'exploitation					4 790 625	15 108 920	4 742 603	13 951 084	18 967 667
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres					(26 667)	(765 641)	(22 494)	(551 722)	(598 517)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres					(14 250)	(16 450)	253 000	190 131	190 131
Frais de négociation					-	-	-	(397)	(397)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES					-	(19 342 725)	-	(18 671 781)	(18 671 781)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL					(2 950 438)	32 522 051	45 929 221	123 721 624	69 201 451
Souscriptions									
- Capital					68 224 568	229 702 616	129 560 585	386 791 512	469 487 393
- Régularisation des sommes non distribuables					(105 923)	(158 727)	(153 834)	(279 864)	(352 669)
- Régularisation des sommes distribuables					1 806 506	7 809 199	3 261 601	12 781 687	15 662 058
Rachats									
- Capital					(71 095 493)	(197 964 772)	(84 644 568)	(266 633 099)	(401 860 758)
- Régularisation des sommes non distribuables					110 464	157 378	98 239	194 388	313 005
- Régularisation des sommes distribuables					(1 890 560)	(7 023 643)	(2 192 802)	(9 133 000)	(14 047 578)
VARIATION DE L'ACTIF NET					1 799 270	27 506 155	50 902 330	118 638 939	69 088 554
ACTIF NET									
En début de période					509 066 937	483 360 052	482 008 107	414 271 498	414 271 498
En fin de période					510 866 207	510 866 207	532 910 437	532 910 437	483 360 052
NOMBRE D'ACTIONS									
En début de période					5 054 260	4 703 944	4 780 958	4 020 073	4 020 073
En fin de période					5 025 200	5 025 200	5 235 169	5 235 169	4 703 944
VALEUR LIQUIDATIVE					101,661	101,661	101,794	101,794	102,756
TAUX DE RENDEMENT					0,93%	2,79%	0,97%	2,82%	3,75%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2011

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV L'EPARGNANT est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 28 Janvier 1997 à l'initiative de la « STB » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des finances, en date du 21 décembre 1996.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV L'EPARGNANT bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2011, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.6- Obligations BATAM

Le portefeuille de la société enregistre à hauteur de D: 1.630.000 d'obligations émises par la société Héla d'Eléctroménager et de Confort "BATAM" qui a fait l'objet d'un règlement amiable, suite à une mise sous administration judiciaire en octobre 2002.

Les événements qui se sont succédés depuis cette date, dont notamment les reports successifs d'échéances, conduisent à constater une incertitude quant au recouvrement de ces créances.

Pour se prémunir contre les risques associés à cette situation, une dépréciation totale a été constatée. Parallèlement, il a été procédé à la suspension de la constatation des intérêts courus depuis le 30/09/2004.

Ainsi, les emplois en obligations "BATAM" apparaissent au 30 septembre 2011 pour une valeur nulle.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2011 à D : 371.122.409 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2011	% Actif net
Obligations et valeurs assimilées		349 667 940	353 729 872	69,24%
Obligation de sociétés		92 462 465	92 396 998	18,09%
AB SUB 2010	30 000	2 799 900	2 809 751	0,55%
AB SUB 2010	20 000	1 866 600	1 873 167	0,37%
AB SUB 2011-1	20 000	2 000 000	2 001 067	0,39%
AMEN BANK 2006	10 000	600 000	617 696	0,12%
AMENBANK 2009 A	20 000	1 733 200	1 733 200	0,34%
AMENBANK A 2008	15 000	1 199 985	1 222 490	0,24%
AMENBANK B 2008	25 000	2 125 000	2 167 918	0,42%
AMENBANK2009 B	30 000	2 599 800	2 599 800	0,51%
AIL 2007	10 000	400 000	417 299	0,08%
AIL 2008	10 000	400 000	400 000	0,08%
AIL 2009-1	7 000	420 000	433 104	0,08%
AIL 2011-1	10 000	1 000 000	1 019 481	0,20%
ATB 2007/1 D	50 000	4 200 000	4 276 557	0,84%
ATB SUB 2009 A2	40 000	4 000 000	4 061 224	0,79%
ATB SUB 2009 B1	10 000	1 000 000	1 016 571	0,20%
ATL 2006/1	20 000	800 000	812 162	0,16%
ATL 2008	25 000	1 000 000	1 017 476	0,20%
ATL 2008	5 000	200 000	203 495	0,04%
ATL 2010-1	20 000	1 600 000	1 609 575	0,32%
ATL 2010-1	5 000	400 000	402 394	0,08%
ATL 2010-2	20 000	2 000 000	2 066 241	0,40%
ATL2008SUB	5 000	500 000	502 984	0,10%
BATAM 2000	15 000	600 000	-	0,00%
BATAM 2001	10 000	1 000 000	-	0,00%
BATAM 98	3 000	30 000	-	0,00%
BH 2007	50 000	4 000 000	4 148 809	0,81%
BH 2009 A	20 000	2 000 000	2 063 605	0,40%
BNA 2009 SUB	28 000	2 426 480	2 476 887	0,48%
BTE 2009	49 000	3 920 000	3 926 748	0,77%
BTE 2010 A	20 000	1 800 000	1 802 667	0,35%
BTK 2009 C	10 000	933 300	956 785	0,19%
BTK 2006	35 000	700 000	727 425	0,14%
CHO 2009	6 000	600 000	622 846	0,12%
CHO COMPANY 2009	3 000	300 000	309 900	0,06%
CIL 2008 SUB	10 000	1 000 000	1 040 997	0,20%
CIL 2008/1	10 000	400 000	401 819	0,08%
CIL 2009/1 F	8 000	480 000	484 155	0,09%
CIL 2009/2	15 000	900 000	901 586	0,18%
CIL 2009/3	10 000	800 000	822 461	0,16%
CIL 2010/1	10 000	800 000	805 708	0,16%
CIL 2010/2 F	10 000	1 000 000	1 038 995	0,20%
CIL V 2010/2	10 000	1 000 000	1 038 197	0,20%
CIL 2009/1 V	12 000	720 000	726 249	0,14%
CIL 2011/1	20 000	2 000 000	2 052 390	0,40%
EL WIFACK 2010	14 000	1 400 000	1 442 691	0,28%
HL 2008/1	10 000	400 000	408 506	0,08%
HL F 2010/1	5 500	440 000	445 251	0,09%
HL F 2010/2	5 000	500 000	518 396	0,10%
HL V 2010/1	7 500	600 000	607 181	0,12%
HL V 2010/2	10 000	1 000 000	1 035 711	0,20%
STB 2008/2	50 000	4 375 000	4 514 617	0,88%
STB 2008/2	20 000	1 780 800	1 835 292	0,36%
STM 2007 B	10 000	600 000	600 767	0,12%
STM 2007 C	4 000	240 000	240 307	0,05%
TL 2007-2	4 000	160 000	165 585	0,03%
TL F 2010-2	10 000	1 000 000	1 037 345	0,20%
TL SUB 2009	5 000	300 000	300 185	0,06%
TL V 2010-2	10 000	1 000 000	1 036 581	0,20%

TL SUB 2010	20 000	2 000 000	2 052 673	0,40%
TL F 2011-1	7 500	750 000	760 557	0,15%
TL V 2011-1	7 500	750 000	759 942	0,15%
TL 2011-2	10 000	1 000 000	1 001 174	0,20%
SIHM 2008 A	3 000	240 000	240 604	0,05%
SIHM 2008 C	5 000	400 000	401 007	0,08%
SIHM 2008 D	2 000	160 000	160 403	0,03%
UIB 2009-1 A	40 000	3 200 000	3 227 541	0,63%
UIB 2009-1 B	40 000	3 466 400	3 497 655	0,68%
UIB 2009-1 C	20 000	1 800 000	1 817 262	0,36%
UIB 2011-1 A	20 000	2 000 000	2 008 438	0,39%
UIB 2011-1 B	20 000	2 000 000	2 009 639	0,39%
MEUBLATEX C 2010	1 000	100 000	101 853	0,02%
MOURADI 2005	5 000	200 000	202 813	0,04%
PANOBOIS 2007	2 000	160 000	163 933	0,03%
UTL 2004	9 300	186 000	191 208	0,04%
Bons du trésor assimilables		257 205 475	261 332 874	51,15%
BTA 02/2015	39 933	41 774 594	42 181 128	8,26%
BTA 05/2022	33 983	35 150 015	35 703 760	6,99%
BTA 07/2017	16 500	16 389 500	16 635 448	3,26%
BTA 03/2019	36 000	37 177 300	37 796 315	7,40%
BTA 10/2013	26 397	26 006 828	27 529 895	5,39%
BTA 04/2014	50 707	52 753 700	52 694 184	10,31%
BTA 03/2012	21 500	21 613 318	22 095 605	4,33%
BTA 03/2016	16 000	16 198 220	16 485 971	3,23%
BTA 03/2013	6 000	6 142 000	6 186 020	1,21%
BTA 08/2022	4 000	4 000 000	4 024 548	0,79%
Titres des Organismes de Pacement Collectif		17 505 296	17 392 537	3,40%
-				
Titres des OPCVM		17 078 662	16 963 717	3,32%
-				
FCP SALAMET PLUS	45 000	467 235	469 485	0,09%
GENERAL OBLIG	20 000	2 083 386	2 034 260	0,40%
SANADETT SICAV	59 128	6 370 132	6 322 261	1,24%
TUNISO EMIRATIE	33 042	3 392 551	3 382 840	0,66%
UNIVERS OBLIG	45 995	4 765 358	4 754 871	0,93%
Fonds commun de créances		426 634	428 820	0,08%
FCC CREDIMO 1	5 000	215 240	216 343	0,04%
FCC CREDIMO 2	1 500	211 394	212 477	0,04%
TOTAL		367 173 236	371 122 409	72,65%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2011 à D : 139.459.466 se détaillant comme suit :

			Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2011	% actif net
Billets de trésorerie avalisés						
				2 967 740	2 983 511	0,58%
BT HL	du 17/08/11 à 5,45%	pour 90 jours	BTL	2 967 740	2 983 511	0,58%
Billets de trésorerie émis par les sociétés cotées ou bénéficiant d'une notation						
				3 957 462	3 963 205	0,78%
BT TL	du 13/09/2011 à 4,85%	pour 100 jours		1 978 731	1 982 347	0,39%
BT TL	du 20/09/2011 à 4,85%	pour 100 jours		1 978 731	1 980 858	0,39%
Bon du trésor à court terme						
				23 497 473	23 718 583	4,64%
BTC au 28/02/2012 acquis le 04/03/2011				2 877 372	2 933 714	0,57%
BTC au 28/02/2012 acquis le 24/03/2011				2 883 903	2 935 020	0,57%
BTC au 24/04/2012 acquis le 28/06/2011				1 451 457	1 463 439	0,29%
BTC au 24/04/2012 acquis le 10/05/2011				2 887 701	2 923 836	0,57%
BTC au 28/05/2012 acquis le 14/06/2011				2 887 701	2 914 949	0,57%
BTC au 28/05/2012 acquis le 27/06/2011				1 826 604	1 841 784	0,36%
BTC au 07/08/2012 acquis le 24/08/2011				3 857 880	3 869 866	0,76%
BTC au 07/08/2012 acquis le 26/08/2011				1 929 333	1 935 012	0,38%
BTC au 07/08/2012 acquis le 29/06/2011				1 929 922	1 935 129	0,38%
BTC au 03/09/2012 acquis le 28/09/2011				965 600	965 834	0,19%
Comptes à terme STB						
				22 000 000	22 552 574	4,41%
Placement au 31/12/2013 (au taux de 6%)				12 000 000	12 430 816	2,43%
Placement au 18/06/2012 (au taux de 4,96%)				10 000 000	10 121 758	1,98%
Bon de caisse TQB						
				14 000 000	14 664 342	2,87%
Bon de caisse TQB au 15/07/2012 (au taux de 5,163%)				7 000 000	7 356 459	1,44%
Bon de caisse TQB au 17/09/2012 (au taux de 5,172%)				7 000 000	7 307 883	1,43%
Certificats de dépôt						
				71 426 578	71 577 251	14,01%
Certificat de dépôt STB au 02/10/2011 (au taux de 3,26%)				15 988 419	15 996 526	3,13%
Certificat de dépôt STB au 03/10/2011 (au taux de 3,26%)				2 995 661	2 999 132	0,59%
Certificat de dépôt STB au 04/10/2011 (au taux de 3,26%)				8 986 984	8 996 746	1,76%
Certificat de dépôt STB au 05/10/2011 (au taux de 3,26%)				999 276	999 566	0,20%
Certificat de dépôt STB au 06/10/2011 (au taux de 3,26%)				16 488 057	16 491 640	3,23%
Certificat de dépôt STB au 09/10/2011 (au taux de 3,26%)				1 998 552	1 998 552	0,39%
Certificat de dépôt STB au 10/10/2011 (au taux de 3,26%)				2 995 661	2 997 614	0,59%
Certificat de dépôt STB au 11/10/2011 (au taux de 3,26%)				14 978 306	14 986 984	2,93%
Certificat de dépôt STB au 17/10/2011 (au taux de 3,26%)				1 497 831	1 498 048	0,29%
Certificat de dépôt STB au 18/10/2011 (au taux de 3,26%)				1 497 831	1 497 939	0,29%
Certificat de dépôt STB au 27/10/2011 (au taux de 4,68%)				3 000 000	3 114 504	0,61%
TOTAL				137 849 253	139 459 466	27,30%

Note 6 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2011 à D : 4.313.487, contre D : 4.104.435 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2010, se détaillant ainsi :

	Trimestre 3 2011	Trimestre 3 2010
<u>Revenus des obligations</u>	<u>1 016 109</u>	<u>912 446</u>
- Intérêts	1 016 109	912 446
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché</u>	<u>3 281 946</u>	<u>3 176 640</u>

<u>financier</u>		
- Intérêts des BTA	3 281 946	3 176 640
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectifs</u>	<u>15 432</u>	<u>15 349</u>
- Intérêts des parts des FCC	5 430	15 349
- Autres	10 002	-
TOTAL	4 313 487	4 104 435

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2011 à D : 1.217.367, contre D :1.386.117 pour la période allant 01/07 au 30/09/2010, se détaillant ainsi :

	Trimestre 3 2011	Trimestre 3 2010
Intérêts des billets de trésorerie	73 048	66 344
Intérêts des comptes à terme	245 199	332 614
Intérêts des BTCT	164 145	214 762
Intérêts des Bons de caisse	136 397	43 205
Intérêts des certificats de dépôts	598 578	729 192
TOTAL	1 217 367	1 386 117

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2011 à D : 479.329, contre D : 484.985 au 30/09/2010 et s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2011</u>	<u>30/09/2010</u>
Gestionnaire	243 196	173 029
Dépositaire	96 634	91 240
Commission de distribution	139 499	220 716
Total	479 329	484 985

Note 9 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2011 à D : 673.691, contre D : 523.321 au 30/09/2010 et se détaille comme suit :

	<u>30/09/2011</u>	<u>30/09/2010</u>
Sommes à l'encaissement	662 322	519 255
Autres	11 369	4 066
Total	673 691	523 321

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2011 à D : 740.861, contre D : 747.949 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2010 et se détaillent ainsi :

	<u>30/09/2011</u>	<u>30/09/2010</u>
Rémunération du gestionnaire	547 593	520 300
Rémunération du dépositaire	96 634	97 500
Commission de distribution	96 634	130 000
Total	740 861	747 900

Note 11 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 30 septembre 2011, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2010

Montant	464 715 929
Nombre de titres	4 703 944
Nombre d'actionnaires	4 721

Souscriptions réalisées

Montant	229 702 616
Nombre de titres émis	2 325 090
Nombre d'actionnaires nouveaux	614

Rachats effectués

Montant	(197 964 772)
Nombre de titres rachetés	(2 003 834)
Nombre d'actionnaires sortants	(765)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(765 641)
Plus (ou moins) values réalisées sur titres	(16 450)
Régularisation des sommes non distribuables	(1 349)

Capital au 30-09-2011

Montant	495 670 333
Nombre de titres	5 025 200
Nombre d'actionnaires	4 570

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE SICAV PLUS
ARRETEE AU 30/09/2011**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2011.

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 27 février 2009 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV PLUS» pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 3.697.665, un actif net D : 3.557.355 et un bénéfice de la période de D : 21.549.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « SICAV PLUS » comprenant le bilan au 30 Septembre 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3- A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « SICAV PLUS », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2011, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

4- Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les disponibilités et les dépôts à vue représentent à la clôture de la période 21,45% de l'actif net de la société, se situant ainsi au dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Le commissaire aux comptes :

DELTA CONSULT

Karim DEROUICHE

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2011

(Montants exprimés en dinar tunisien)

ACTIF	Note	30/09/2011	30/09/2010	31/12/2010
Portefeuille-titres	4	2 732 035	1 750 638	1 916 321
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		76	67	63
Obligations et valeurs assimilées		2 631 423	1 649 967	1 815 637
Tires des Organismes de Placement Collectif		100 536	100 604	100 621
Placements monétaires et disponibilités		964 528	565 468	448 541
Placements monétaires	6	946 337	549 242	444 809
Disponibilités		18 191	16 226	3 732
Créances d'exploitation	12	1 102	-	180 194
TOTAL ACTIF		3 697 665	2 316 106	2 545 056
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	8	5 890	4 585	5 289
Autres créditeurs divers	9	134 420	1 329	1 176
TOTAL PASSIF		140 310	5 914	6 465
ACTIF NET				
Capital	13	3 467 745	2 249 468	2 450 827
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice		89 610	60 724	87 764
ACTIF NET		3 557 355	2 310 192	2 538 591
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		3 697 665	2 316 106	2 545 056

SICAV PLUS
17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinar tunisien)

	Note	Période du 01/07 au 30/09/2011	Période du 01/01 au 30/09/2011	Période du 01/07 au 30/09/2010	Période du 01/01 au 30/09/2010	Année 2010
Revenus du portefeuille-titres	5	25 748	76 359	21 642	63 881	88 242
Revenus des actions et valeurs assimilées		-	3	-	3	3
Revenus des obligations et valeurs assimilées		24 655	72 309	20 461	60 540	83 702
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		1 093	4 047	1 181	3 338	4 537
Revenus des placements monétaires	7	3 777	10 674	2 860	7 738	11 259
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		29 525	87 033	24 502	71 619	99 501
Charges de gestion des placements	10	(6 929)	(19 600)	(5 394)	(15 387)	(21 609)
REVENU NET DES PLACEMENTS		22 596	67 433	19 108	56 232	77 892
Autres produits		131	1 670	62	193	294
Autres charges	11	(928)	(2 596)	(613)	(1 769)	(2 482)
RESULTAT D'EXPLOITATION		21 799	66 507	18 557	54 656	75 704
Régularisation du résultat d'exploitation		25 771	23 103	10 090	6 068	12 060
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		47 570	89 610	28 647	60 724	87 764
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(25 771)	(23 103)	(10 090)	(6 068)	(12 060)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(250)	1 812	(1 813)	(2 652)	(4 089)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		-	(3 609)	-	5 854	6 303
RESULTAT DE LA PERIODE		21 549	64 710	16 744	57 858	77 918

SICAV PLUS
17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	Période du 01/07 au 30/09/2011	Période du 01/01 au 30/09/2011	Période du 01/07 au 30/09/2010	Période du 01/01 au 30/09/2010	Année 2010
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	21 549	64 710	16 744	57 858	77 918
Résultat d'exploitation	21 799	66 507	18 557	54 656	75 704
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(250)	1 812	(1 813)	(2 652)	(4 089)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-	(3 609)	-	5 854	6 303
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	1 115 847	954 054	487 805	335 567	543 906
Souscriptions					
- Capital	1 305 049	2 228 965	847 585	2 832 695	3 875 599
- Régularisation des sommes non distribuables	45 607	49 426	33 910	69 454	110 272
- Régularisation des sommes distribuables	31 863	73 147	19 753	106 088	140 472
Rachats					
- Capital	(251 796)	(1 329 446)	(388 306)	(2 515 741)	(3 363 992)
- Régularisation des sommes non distribuables	(8 784)	(17 994)	(15 474)	(56 909)	(90 033)
- Régularisation des sommes distribuables	(6 092)	(50 044)	(9 663)	(100 020)	(128 412)
VARIATION DE L'ACTIF NET	1 137 396	1 018 764	504 549	393 425	621 824
ACTIF NET					
En début de période	2 419 959	2 538 591	1 805 643	1 916 767	1 916 767
En fin de période	3 557 355	3 557 355	2 310 192	2 310 192	2 538 591
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	53 104	56 658	40 949	44 368	44 368
En fin de période	77 453	77 453	51 982	51 982	56 658
VALEUR LIQUIDATIVE	45.929	45.929	44.442	44.442	44.806
TAUX DE RENDEMENT	0.79%	2.51%	0.79%	2.87%	3.71%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2011

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2011, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 Septembre 2011 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2011, à D : 2.732.035 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2011	% Actif net
Actions,valeurs assimilées & droits rattachés		44	76	0.00%
Actions, valeurs assimilées &droits rattachés admis à la cote		44	76	0.00%
<u>Actions</u>				
TPR	11	39	68	0.00%
TPR DA 2011	11	5	8	0.00%
Obligations des sociétés et valeurs assimilées		2 570 268	2 631 423	73.97%
Obligations des sociétés		549 000	561 418	15.78%
TUNISIE LEASING 2008/1	300	12 000	12 119	0.34%
AMEN BANK 2006	1 000	60 000	61 746	1.74%
BTE 2010 CB	600	57 000	57 102	1.61%
CIL 2010/2	700	70 000	72 738	2.04%
ATL 2010/ 2 TV	1 000	100 000	103 297	2.90%
CIL 2011/1 TF	1 000	100 000	102 748	2.89%
TUNISIE LEASING 2011/1 F	1 000	100 000	101 420	2.85%
UIB 2011/1 TR B	500	50 000	50 248	1.41%
Bons du Trésor Assimilables		2 021 268	2 070 005	58.19%
BTA 10 2013 6.10%	624	636 648	672 475	18.90%
BTA 04 2014 7.50%	257	269 229	268 015	7.53%
BTA 07 2014 8.250%	443	451 322	452 516	12.72%
BTA 02 2015 7,00%	10	10 370	10 550	0.30%
BTA 07 2017 6.75%	25	24 750	25 053	0.70%
BTA 05 2022 6.90%	50	48 800	49 896	1.40%
BTA 03 2012 6.00%	85	87 249	87 870	2.47%

BTA 03 2019 5.5%	225	223 200	228 874	6.43%
BTA 08 2022 5.6%	130	124 800	125 614	3.53%
BTA 03 2016 5.25%	150	144 900	149 142	4.19%
Titres des Organismes de Placement Collectif		100 000	100 536	2.83%
Parts des Fonds Communs de Créances				
BIAT CREDIMMO 1	100	100 000	100 536	2.83%
Total		2 670 312	2 732 035	76.80%

Note 5 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 25.748, pour la période allant du 01.07 au 30.09.2011, contre D : 21.642 pour la période allant du 01.07 au 30.09.2010 et se détaillent comme suit :

	Trimestre 3 2011	Trimestre 3 2010
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	5 799	1 675
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts	18 856	18 786
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif</u>		
<i>Revenus des parts des Fonds Communs de Créances</i>		
- intérêts	1 093	1 181
TOTAL	25 748	21 642

Note 6 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2011 à D : 946.337 contre D : 549.242 au 30.09.2010, et se détaille comme suit :

Désignation titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2011	% Actif net
Dépôt à vue		742 715	744 936	20.94%
Amen bank pasteur		742 715	744 936	20.94%
Bons de trésor à court terme	206 000	199 985	201 401	5.66%
BTC 52 au 28/02/2012	70 000	66 889	68 305	1.92%
BTC 52 au 24/04/2012	136 000	133 096	133 096	3.74%
Total général		942 700	946 337	26.60%

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.07 au 30.09.2011 à D : 3.777 contre D : 2.860 pour la période allant du 01.07 au 30.09.2010 et présente le montant des intérêts au titre du troisième trimestre 2011 sur les dépôts à vue, les billets de trésorerie et les bons de trésor à court terme, et se détaille comme suit :

	Trimestre 3 2011	Trimestre 3 2010
Intérêts des dépôts à vue	2 220	1 550
Intérêts des billets de trésorerie pré-comptés	919	-
Intérêts des BTC	638	1 310
TOTAL	3 777	2 860

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30.09.2011 à D : 5.890 contre D : 4.585 au 30.09.2010 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du premier Juillet 2011 au 30 Septembre 2011 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2011</u>	<u>30/09/2010</u>
Montant HT	5 872	4 571
TVA	1 057	823
Total TTC	<u>6 929</u>	<u>5 394</u>
Retenue à la source	1 039	809
Net à payer	<u>5 890</u>	<u>4 585</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30.09.2011 à D : 134.420 contre D : 1.329 au 30.09.2010, et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2011</u>	<u>30/09/2010</u>
Redevance CMF	258	188
Retenues à la source à payer	1 039	809
Solde des souscriptions et des rachats de la journée du 30 Septembre	-	311
TCL	27	21
Achat BTC à payer	133 096	-
Total	<u>134 420</u>	<u>1 329</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2011 à D : 6.929 contre D: 5.394 pour la même période de l'exercice précédent, et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du troisième trimestre 2011.

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/07 au 30/09/2011 à D : 928 contre D : 613 pour la même période de l'exercice précédent, et englobe principalement la redevance du CMF.

Note 12 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2011 à D : 1.102 , il représente exclusivement le solde des souscriptions et des rachats de la journée du 30 Septembre 2011.

Note 13 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 30 septembre 2011, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2010

Montant	2 450 827
Nombre de titres	56 658
Nombre d'actionnaires	737

Souscriptions réalisées

Montant	2 228 965
Nombre de titres émis	51 529
Nombre d'actionnaires nouveaux	140

Rachats effectués

Montant	(1 329 446)
Nombre de titres rachetés	(30 734)
Nombre d'actionnaires sortants	(238)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 812
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions titres	(3 609)
Régularisation des sommes non distribuables	(779)
Résultats antérieurs incorporés au capital (A)	87 764
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	32 211

Capital au 30-09-2011

Montant	3 467 745
Nombre de titres	77 453
Nombre d'actionnaires	639

(A) Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 21 Mai 2011.